



Cambrai, le 10 décembre 2021

Mesdames, Messieurs

La collecte et le traitement des déchets sont des sujets complexes. Ils touchent notre quotidien et surtout notre planète. Ensemble, nous devons faire des efforts pour réduire notre impact sur l'environnement. Chacun d'entre nous doit se mobiliser. En 2020, chaque habitant a produit plus de 700 Kg de déchets. Nous n'avons plus le droit d'en produire autant.

Des actions ont déjà été mises en œuvre : extension des consignes de tri, vente de composteurs, politique de sensibilisation dans les écoles... Mais il nous reste encore beaucoup à faire.

En plus, la Communauté d'Agglomération de Cambrai, doit faire face aux augmentations des prix dues aux charges de service toujours plus importantes, à la taxe générale sur les activités polluantes qui continue d'augmenter (+ 117 % à l'horizon 2025), au coût du carburant et aussi à la mauvaise qualité du tri. Dans les années à venir, les choses ne devraient pas s'arranger. Le coût augmentera inexorablement. En 2021, la barre symbolique des 10 millions d'euros consacrés à ce service a été dépassée.

Ces constats et cette situation défavorable, nous amènent à faire des choix. La commission d'appel d'offres a décidé, à l'unanimité, de passer la fréquence de collecte des emballages et de verre à une fois toutes les deux semaines. Jusqu'à présent, cette collecte était hebdomadaire.

Afin de mieux vous repérer dans cette nouvelle organisation, des calendriers de collecte vous sont distribués. Gardez-les précieusement.

D'autre part, la période de collecte des déchets verts (en porte à porte ou en apport volontaire dans les bennes) se tiendra désormais d'avril à octobre.

Je sais l'effort que nous vous demandons. Nous ne réussissons qu'à condition d'être ensemble dans la mise en œuvre des gestes citoyens devenus nécessaires : réduire, réutiliser, recycler.

Nous comptons sur vous tous !!!

Daniel Poteau

*Vice-Président*

Délégué à la gestion de la compétence élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés

Guy Coquelle

*Conseiller délégué*

Au développement durable, à la lutte contre les inondations, aux trames verte et bleue et à la mobilité